

## **Union particulière pour la classification internationale des brevets (Union de l'IPC)**

### **Groupe de travail sur la révision de la CIB**

**Vingt-troisième session**  
**Genève, 31 mai – 4 juin 2010**

#### **RAPPORT**

*adopté par le groupe de travail*

#### **INTRODUCTION**

1. Le Groupe de travail sur la révision de la CIB (ci-après dénommé "groupe de travail") a tenu sa vingt-troisième session à Genève du 31 mai au 4 juin 2010. Les membres ci-après du groupe de travail étaient représentés à la session : Allemagne, Brésil, Canada, Chine, Espagne, États-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Irlande, Japon, Mexique, Norvège, Portugal, République de Corée, Roumanie, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Ukraine et Office européen des brevets (OEB) (21). La Serbie était représentée par un observateur. La liste des participants fait l'objet de l'annexe I du présent rapport.
2. La session a été ouverte par M. A. Farassopoulos, chef du Service des classifications internationales et des normes de l'OMPI.

#### **BUREAU**

3. Le groupe de travail a réélu à l'unanimité M. F. Brady (Irlande) président et élu M. E. Kashimoto (Japon) vice-président pour 2010.
4. Mme N. Xu (OMPI) a assuré le secrétariat de la session.

## ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

5. Le groupe de travail a adopté à l'unanimité l'ordre du jour qui figure à l'annexe II du présent rapport.

## DÉLIBÉRATIONS, CONCLUSIONS ET DÉCISIONS

6. Conformément aux décisions prises par les organes directeurs de l'OMPI lors de leur dixième série de réunions, tenue du 24 septembre au 2 octobre 1979 (voir les paragraphes 51 et 52 du document AB/X/32), le rapport de la présente session rend compte uniquement des conclusions (décisions, recommandations, opinions, etc.) du groupe de travail sans rendre compte en particulier des déclarations de tel ou tel participant, excepté lorsqu'une réserve relative à une conclusion particulière du groupe de travail a été émise ou réitérée après l'adoption de cette conclusion.

## RAPPORT SUR LA QUARANTE-DEUXIÈME SESSION DU COMITÉ D'EXPERTS DE L'UNION DE L'IPC

7. Le Secrétariat a présenté un rapport verbal sur la quarante-deuxième session du Comité d'experts de l'Union de l'IPC (ci-après dénommé "comité") (voir le document IPC/CE/42/2).
8. Outre les projets déjà approuvés par le groupe de travail, le comité avait examiné les questions en suspens concernant les projets A 018 et C 452 et adopté ceux-ci en vue de leur entrée en vigueur en 2011. Tous les projets adoptés par le comité entrèrent en vigueur en 2011, quel que soit l'état d'avancement du reclassement.
9. Le comité était convenu de la création d'une liste complète d'entrées dans l'index des mots clés sous l'expression "Technologies respectueuses de l'environnement (TRE)". Le groupe de travail était invité à développer la proposition soumise par l'Allemagne à l'annexe 6 du dossier de projet et à la finaliser à sa session en cours. Le Bureau international a en outre été invité à publier séparément la liste approuvée des renvois aux endroits contenant des TRE dans la CIB d'une manière aisément accessible, par exemple sur la page Web consacrée à la CIB.
10. Il a été noté que le comité avait décidé de modifier les paragraphes 93 et 94 du *Guide d'utilisation de la CIB* (ci-après dénommé "guide") afin de permettre le classement des composés, mélanges ou compositions chimiques uniquement lorsque l'invention porte sur un composé, un mélange ou une composition chimique en soi. Le paragraphe 107 du guide (classement secondaire) avait été supprimé. Afin d'améliorer les notes figurant dans les sous-classes correspondantes, les projets M 723 à M 725 avaient été créés pour les sous-classes A01P, A61P et A61Q.
11. Compte tenu des réponses au questionnaire sur la simplification de la structure de la CIB et du retour d'information positif des utilisateurs de la classification, le comité avait finalement adopté la nouvelle structure simplifiée de la CIB et confirmé qu'elle entrerait en vigueur en janvier 2011.
12. Le comité avait rappelé que, à sa session de mars 2009, le groupe de travail avait été prié de prendre des mesures pour améliorer l'efficacité de ses travaux. Sur la base d'une analyse comparative des statistiques des travaux accomplis en 2008 et 2009, le comité avait noté que le groupe de travail travaillait de manière plus efficace.
13. Le comité avait adopté des modifications des documents de base de la CIB concernant la suppression de la distinction entre niveau de base et niveau élevé et les nouvelles procédures de révision. En particulier, une nouvelle *Procédure de travail du groupe de travail sur la révision de la CIB* avait été adoptée (voir [l'annexe VI](#) du document IPC/CE/42/2).
14. Le comité avait également adopté l'introduction d'une définition du terme "fluent", en français, proposée par le Canada, dans le glossaire du guide. Il avait été convenu de créer un projet de maintenance pour normaliser l'utilisation du terme "fluent" dans la version française de la CIB.

## **RAPPORT SUR LA TROISIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DES CINQ OFFICES DE PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE SUR LA CLASSIFICATION**

15. Le groupe de travail a pris note d'un rapport verbal succinct présenté par les États-Unis d'Amérique au nom des cinq offices de propriété industrielle sur la troisième session de leur groupe de travail sur la classification tenue en mars 2010. Le Groupe de travail sur la classification avait examiné les procédures opérationnelles du projet de classement hybride commun et approuvé deux projets, F001 et [F 005](#), à transmettre au groupe de travail pour examen. Un troisième projet avait été par la suite approuvé par voie électronique ([F 003](#)) et a été inscrit au programme du Groupe de travail, alors qu'un nouveau projet pilote (F 006) avait été inscrit au programme de travail du Groupe de travail sur la classification. Il a été noté que le Groupe de travail sur la classification n'avait pas encore pris de décision officielle concernant l'ouverture du forum électronique des offices de l'IP5 aux autres offices pour consultation.

## **NOUVELLE PROCÉDURE D'ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS ET UTILISATION RENFORCÉE DU FORUM ÉLECTRONIQUE CONSACRÉ À LA CIB**

16. Les délibérations ont eu lieu sur la base du projet [WG 231](#). Il a été noté que les idées exprimées dans l'annexe 1 du dossier de projet, concernant l'amélioration du forum électronique consacré à la CIB, étaient à un stade préliminaire et que le Bureau international présenterait d'ici le second semestre de 2010 des propositions plus détaillées assorties d'un plan de mise en œuvre. Dans l'intervalle, tous les membres du groupe de travail ont été invités à soumettre des suggestions d'ordre général ou plus précises, ainsi que des observations.
17. En ce qui concerne la simplification de la distribution des documents pendant les sessions du groupe de travail, la pratique suivie au cours de la session a été approuvée. Les délégués ont notamment accueilli avec satisfaction la distribution des documents sur clés UBS et l'amélioration du réseau sans fil facilitant la consultation du forum électronique et de la CIB sur l'Internet. La présentation simplifiée du rapport et la publication exclusivement sur le forum électronique des décisions sur les différents projets et des annexes techniques ont également été approuvées.

## **SUPPRESSION DES RENVOIS NON LIMITATIFS DANS LE SCHÉMA**

18. Le groupe de travail a examiné les projets [M 037](#) et [M 038](#). Toutes les décisions et observations figurent sur le forum électronique dans les annexes des projets correspondants intitulées "Décision du groupe de travail".
19. Le Secrétariat a indiqué au groupe de travail qu'un tableau actualisé récapitulant l'état d'avancement de la tâche relative à la suppression des renvois non limitatifs pour chaque sous-classe serait publié dans le dossier de projet [WG 191](#).

## **PROGRAMME DE RÉVISION DE LA CIB**

20. Le groupe de travail a examiné 29 projets de révision, à savoir : [A 009](#), [A 010](#), [A 011](#), [A 012](#), [A 015](#), [A 018](#), [A 019](#), [A 020](#), [A 021](#), [A 022](#), [A 023](#), [A 024](#), [A 025](#), [A 026](#), [A 027](#), [A 028](#), [A 030](#), [A 031](#), [A 032](#), [A 033](#), [A 034](#), [A 035](#), [A 036](#), [A 037](#), [A 038](#), [A 039](#), [C 456](#), [C 457](#) et [F 005](#). L'état d'avancement de ces projets et la liste des mesures à prendre assortie de délais sont indiqués dans les projets correspondants sur le forum électronique. Toutes les décisions, observations et annexes techniques figurent sur le forum électronique dans les annexes des projets correspondants intitulées "Décision du groupe de travail".

## PROGRAMME DE DÉFINITIONS DE LA CIB

21. Il a été noté que, pour éviter les erreurs et une maintenance inutile des titres dans les définitions, ces titres ne figureraient plus sur les définitions publiées et seraient retirés des définitions figurant dans le fichier maître. En outre, le Bureau international examinerait la possibilité d'afficher sur demande les définitions, ou des parties de celles-ci, au sein même du schéma.
22. Le groupe de travail a examiné 39 projets de définitions, à savoir : [D 039](#), [D 086](#), [D 101](#), [D 108](#), [D 124](#), [D 125](#), [D 134](#), [D 136](#), [D 138](#), [D 143](#), [D 167](#), [D 170](#), [D 172](#), [D 173](#), [D 179](#), [D 181](#), [D 182](#), [D 183](#), [D 184](#), [D 185](#), [D 186](#), [D 188](#), [D 190](#), [D 191](#), [D 192](#), [D 193](#), [D 194](#), [D 203](#), [D 204](#), [D 205](#), [D 206](#), [D 207](#), [D 208](#), [D 209](#), [D 210](#), [D 211](#), [D 212](#), [D 213](#), [D 214](#) et [D 218](#). Trois projets mis en suspens ont été activés, [D 150](#) et [D 151](#), pour les sous-classes B25F et B25H, avec le Brésil comme rapporteur, et [D 226](#), pour la sous-classe H01R avec les Etats-Unis d'Amérique comme rapporteur. L'état d'avancement de ces projets et la liste des mesures à prendre assortie de délais sont indiqués dans les projets correspondants sur le forum électronique. Toutes les décisions, observations et annexes techniques figurent sur le forum électronique dans les annexes des projets correspondants intitulées "Décision du groupe de travail".
23. Le Secrétariat a indiqué qu'un tableau actualisé récapitulant l'état d'avancement de la tâche relative à l'introduction de groupes principaux résiduels serait publié dans le dossier de projet [WG 111](#).

## MAINTENANCE DE LA CIB

24. Le groupe de travail a examiné 14 projets de maintenance, à savoir : [M 013](#), [M 713](#), [M 714](#), [M 717](#), [M 718](#), [M 720](#), [M 721](#), [M 722](#), [M 723](#), [M 724](#), [M 725](#), [M 726](#), [M 727](#) et [M 728](#). L'état d'avancement de ces projets et la liste des mesures à prendre assortie de délais sont indiqués dans les projets correspondants sur le forum électronique. Toutes les décisions, observations et annexes techniques figurent sur le forum électronique dans les annexes des projets correspondants intitulées "Décision du groupe de travail".

## PROCHAINE SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL

25. Après avoir évalué la charge de travail attendue pour sa prochaine session, le groupe de travail est convenu de consacrer la première journée et demie au domaine de l'électricité, la journée suivante au domaine de la chimie et les deux dernières journées et demie au domaine de la mécanique.
26. Le groupe de travail a pris note des dates suivantes de sa vingt-quatrième session :  
8 – 12 novembre 2010.

*27. Le groupe de travail a adopté le présent rapport à l'unanimité par voie électronique, le 25 juin 2010.*

[Les annexes suivent]